

L'INTERFACE

« Interface : dispositif qui permet des échanges et interactions entre différents acteurs »

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU SITPI

2011 l'année de la Mutualisation



L'intercommunalité, la qualité au service des collectivités

L'année 2011 sera une année charnière pour le SITPI.

Les contraintes techniques, réglementaires et financières ont rarement été aussi importantes qu'aujourd'hui pour les collectivités territoriales.

Dans ce contexte difficile, il est plus que jamais primordial de penser l'intercommunalité comme un outil performant, efficace et indispensable pour un service public de

qualité.

Les élus du SITPI, pour que le syndicat soit à la hauteur de ces exigences, ont entamé une réflexion profonde sur la mutualisation des compétences, la gouvernance associée, les projets à mener et une organisation adaptée. Ce bulletin trimestriel a pour objectif de faire partager l'ensemble des actions entreprises en ce sens par le SITPI.

C'est dans ces orientations que 2 grands dossiers, la dématérialisation et l'outil décisionnel, sont devenus les priorités du syndicat pour l'année 2011.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble des collaborateurs du Sitpi, une très bonne année 2011.

*Cédric Bellan,
Directeur Général des Services*

La dématérialisation

Depuis le 3 décembre 2010, le SITPI a été homologué tiers de Télétransmission par le Ministère des Finances Publiques au profit de la solution S2LOW, pour le transfert des fichiers au format PES V2 d'Hélios.



Les services du SITPI travaillent donc maintenant à la mise en œuvre de la dématérialisation des flux comptables . L'objectif pour 2011 est d'engager le processus pour le SITPI et la collectivité de Pont-de-Claix, puis de l'étendre progressivement à toutes les autres.

Les pièces justificatives feront l'objet de la deuxième vague de dématérialisation à compter du 1er janvier 2012, pour un transfert de l'ensemble des éléments de la chaîne comptable.

Sommaire :

- **Edito : l'intercommunalité, la qualité au service des collectivités**
- **La dématérialisation, un objectif pour le SITPI et les collectivités adhérentes**
- **Vers un système décisionnel performant**
- **Le SITPI : une organisation à la hauteur des enjeux**

Infos pratiques

@mails :

Pour les demandes d'assistance :

assistance@sitpi.fr

Pour toutes questions :

Contact@sitpi.fr

Sites internet :

<http://www.sitpi.fr>

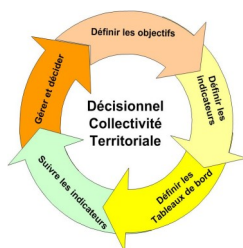
<http://www.biblio.sitpi.fr>

Vers un système décisionnel performant



Les tableaux de bord, un outil désormais indispensable

« Après l'énergie déployée par les services, vient le temps de l'utilisation de l'information pour gérer, évaluer et prendre les décisions »



Vers un système complet

Dans un contexte financier de plus en plus difficile imposant aux élus des choix délicats, disposer d'informations fiables, pertinentes en temps réel devient une nécessité.

L'état des lieux fait apparaître dans les collectivités un environnement complexe, une diversité de métiers, un système d'information cloisonné avec une faible transversalité et des outils existants hétérogènes.

Utiliser ces sources de données multiples, les travailler ensemble pour les harmoniser, et les proposer sous forme de tableaux de bord directement et facilement consultables : c'est l'objectif du projet décisionnel que les élus du SITPI ont approuvé lors du Débat d'Orientation Budgétaire préalable à la constitution du Budget primitif pour 2011.

Le premier volet de ce projet concernerait les applications gérées par le Centre Informatique : les ressources humaines et la gestion financière.

En 2008 et 2009, les applications de gestion financière et des Ressources humaines ont été changées.

Cette évolution majeure a permis aux services RH et GF de disposer d'un outil informatique performant et d'une assistance métier appropriée à leur ambition, grâce à la conduite du changement mise

en place par le SITPI.

Après l'énergie déployée par les services pour un changement de cette envergure et la stabilisation des organisations nécessairement modifiées, vient le temps de l'utilisation de l'information par les responsables, les dirigeants, les élus pour gérer évaluer et prendre des décisions.

La première étape a été l'élaboration d'un pilote, avec le logiciel Qlickview, un outil décisionnel dont l'approche correspond aux objectifs déclinés par le SITPI. Il ne s'agissait pas de présenter l'outil mais de valider avec les utilisateurs cibles le principe des tableaux de bord.

A ce jour, les maquettes ont été présentées lors des comités de pilotage des ressources humaines et de la gestion financière, aux Directions Générales des villes de Fontaine, Pont de Claix et Echirolles et aux agents en charge du contrôle de gestion finances et RH de la ville de St-Martin-d-Hères.

Accueillie favorablement, la réalisation de tableaux de bord pour les Directions sera la première étape du projet décisionnel global.

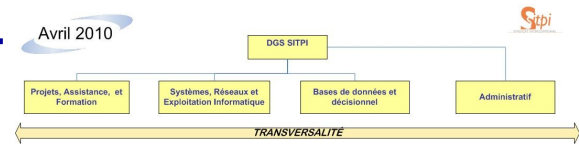
Le projet décisionnel global

La réalisation des tableaux de bord est donc la première étape d'un projet plus global.

Dès le premier trimestre 2011, un appel d'offre d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sera lancé pour accompagner les services du SITPI et les collectivités à cadrer le projet, définir les besoins, décrire le système, planifier sa mise en œuvre.

Chaque étape sera exposée et discutée dans les différentes instances de la gouvernance que sont les Comités Syndicaux, les réunions des DSI et les comités de pilotage.

LE SITPI : une organisation à la hauteur des enjeux



Pendant de nombreuses années, le marché d'exploitation du centre informatique intercommunal a été confié à la SIGEC.

Depuis le 1er avril 2010, cette activité a été ré internalisée par décision des élus.

Outre la baisse significative des contingents des 4 communes, cette municipalisation a permis également de réorganiser l'activité du

centre.

L'objectif affiché de cette réorganisation était en priorité l'amélioration du service en proposant une expertise métier liée à l'assistance informatique, et la garantie de la haute disponibilité des applications par l'expertise technique sur les infrastructures réseaux et systèmes.

« 4 pôles et une Direction transversale sous la responsabilité du Directeur Général des Services »

4 pôles au service des collectivités

Le SITPI est organisé en 4 pôles :

- Le pôle systèmes et réseaux : Responsable *Franck Roca*

Il gère l'infrastructure systèmes et réseaux, la sécurité et la disponibilité des applications ainsi que l'édition, le façonnage et la livraison.

Frédéric Angot : Technicien

Joseph Calabro : Façonnage, édition et livraison

Ce pôle accueillera en février un stagiaire en alternance pour la préparation d'un diplôme de niveau bac+5.

- Le pôle projet-assistance-formation : Responsable *Laurence Sibelle*

Il assure l'assistance sur les applicatifs du SITPI, la gestion de la formation, le suivi des projets de mise en œuvre.

Christine Roca : Accueil et gestion administrative du pôle

Gérard d'Orazio : Formation Open Office

Alain Davoine : Chargé d'application de facturation de l'eau

Véronique Ferrazzi : Chargée de l'application de gestion financière

Christine Gallego : Chargée de l'application des Ressources Humaines

- Le pôle Décisionnel : Responsable *Philippe Argento*

Il administre les bases de données et suit le projet décisionnel

- Le pôle administratif, sous la direction de *Cédric Bellan*, Directeur Général des Services

Il suit tous les dossiers administratifs : questure, budget, marchés publics...

Géraldine Guérin : Assistante de direction

Claude Farge : Gestion du budget et de la masse salariale

Une Direction transversale

Pour assurer la communication et la collaboration entre les 4 pôles, le SITPI est piloté par une Direction transversale, sous la responsabilité du Directeur Général des Services. Ce sont les Chefs de pôle qui composent cette direction, elle se réunit toutes les semaines pour faire le point et cadrer les grands dossiers.

La Direction a également en charge les ressources humaines et la communication, assurées par la responsable du pôle assistance sous la direction du DGS.

L'informatique Territoriale



LE SITPI
48 Avenue Jean-Jaurès
38600 FONTAINE

Téléphone : 04 76 98 90 00
Télécopie : 04 76 98 97 35
Messagerie : contact@sitpi.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

WWW.SITPI.FR

Le Syndicat Intercommunal pour la Télématicque et les Prestations Informatiques (Sitpi), créé en 1974, regroupe aujourd'hui **quatre communes** de l'agglomération Grenobloise : Echirolles (36 045 habitants), Fontaine (23 297 habitants), Le Pont-de-Claix (11 612 habitants) et Saint-Martin d'Hères (35 857 habitants).

Le Sitpi et les services informatiques des communes travaillent en étroite collaboration.

Le syndicat gère l'ensemble des applicatifs mis en commun par les quatre communes : la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la facturation de l'eau potable, les élections et les bibliothèques .

Il construit, entretient et maintient toute l'infrastructure du réseau intercommunal et du système technique nécessaire à l'accès aux applications.

Mise en valeur de l'activité du syndicat



Le prêt intercommunal du réseau des bibliothèques du SITPI mis en valeur sur le véhicule de livraison

Le SITPI livre tous les matins les documents issus de l'activité des collectivités adhérentes : les bordereaux de la gestion financière, les documents de la paie, les éditions des élections et de la gestion de l'eau.

Il permet aussi le prêt intercommunal des documents , service apprécié des usagers puisqu'il donne accès à l'ensemble du fond documentaire des bibliothèques des 4 communes adhérentes.

C'est Joseph Calabro, en charge de l'édition et du façonnage des nombreuses éditions qui assure les livraisons au volant du véhicule intercommunal.

Il était temps de valoriser cette activité essentielle au fonction-

nement de l'intercommunalité. C'est désormais chose faite : le véhicule du SITPI a été entièrement « relooké » pour porter les couleurs du syndicat et mettre en avant son activité au service des communes.

Parallèlement, un effort particulier a été fait sur la signalétique interne et externe du bâtiment du SITPI.

Des travaux d'aménagement intérieur sont également au programme du mois de janvier 2011 pour permettre un meilleur accueil des participants aux formations , des élus qui assistent aux Comités Syndicaux et de nos partenaires.